

EN BREF

FOURMIES

Musiques du monde : Chet Nuneta. - Dimanche 25 janvier, à 16 h 30, au théâtre municipal, aura lieu une représentation de Chet Nuneta. L'histoire ? Jusqu'à ce jour un « groupe de filles » était une définition en soi. Il suffisait qu'elles soient ensemble pour faire événement, peu importait la forme... Chet Nuneta invente le « groupe de filles avec contenu » ! Ces quatre diables échappées des « Enchantétues » ont invité un garçon, le percussionniste Michaël Fernandez, à les accompagner dans la découverte du monde : leur répertoire, de Madagascar à la Mongolie en passant par le Mexique et la Macédoine, est offert avec douceur et rage, humour et sensualité... et une puissante joie de communiquer ! Cinq artistes aux parcours pluridisciplinaires allant du théâtre à la danse, en passant par le cirque. L'humanité en sort grandie et le public ébloui ! Entrée : 2 et 5 €. Manifestation organisée dans le cadre de la saison culturelle les Transfrontalières.

Renseignements et réservations à l'Office de tourisme au 03 27 59 69 97.

Soldes d'hiver. - Les soldes d'hiver dans le département ont lieu jusqu'au mardi 10 février inclus.

Tir à l'arc (CSC). - Les entraînements des archers du centre socioculturel (CSC) ont lieu dans la salle Léo-La-grange, les lundis, et jeudis, de 17 h 50 à 19 heures, pour les jeunes ; et de 17 h 50 à 20 heures, pour les adultes. 03 27 60 81 81.

Taïso. - Le taïso est un sport composé d'exercices de renforcement musculaire, d'assouplissement et de relaxation sur les bases du judo et jiu-jitsu. Cette activité physique est réservée aux adultes. Il n'y a aucun combat, ni projection. On apprend à chuter, à se mouvoir sur le tatami, à ressentir les déséquilibres avec un partenaire, tel un judoka. Inscriptions le mercredi de 19 h à 20 h, au complexe David-Douillet (dojo Yves-Legaie).

ANIMAUX

Le député interpelle le préfet sur la situation de la ferme Flas

Le député, Jean-Luc Pérat, vient de saisir directement le préfet du Nord, par courrier, en ce début d'année, s'agissant de la ferme Flas, à Fourmies. Il demande au représentant de l'État d'intervenir le plus rapidement possible à la vue « de son entretien et du mauvais traitement à animaux ». Depuis 1999, rien n'aurait changé.

« J'ai déjà évoqué la situation catastrophique de la ferme Flas à Fourmies. Les bâtiments sont dans un état lamentable et les animaux vivent dans des conditions inqualifiables. Les services de l'État sont intervenus à plusieurs reprises ; des rapports de mises en demeure ont été notifiés mais des bêtes continuent de patauger dans la boue, sont peu ou pas nourries, sont transies de froid. M. le préfet, j'en appelle à votre intervention car une telle situation ne peut perdurer ». Voici la missive que le député, M. Pérat, vient d'envoyer au représentant de l'État, Jean-Michel Bérard. Où l'on reparle de « l'affaire Flas »...

15 janvier 1999

Tout a commencé en 1999, suite à des plaintes. Une descente des services de l'État (vétérinaires, gendarmes...) avait mis à jour un manquement à l'hygiène dramatique dans cette exploitation installée rue de Trélon à Fourmies. La Société protectrice des animaux (SPA) avait même parlé, à l'époque, de « Ferme de l'horreur ». Le 15 janvier de cette année-là, Roger Flas, 50 ans, l'agriculteur propriétaire des lieux, était interpellé à son domicile puis incarcéré dans l'attente de son jugement devant le tribunal de grande instance. La justice lui reprochait « l'absence d'hygiène (40 à 50 cm de boues par endroit) et le manque de soins, de fourrages, d'aliments et de litières pour les 160 animaux (bovins, porcins, volaille, etc.) qui ne pouvaient se déplacer et se coucher dans un important lisier, sans aucune trace de paille ». A cela, s'ajoutait « l'existence d'un trou-



La ferme de Roger Flas est située route de Trélon à Fourmies.

peau de porcs se promenant dans l'ensemble de l'exploitation, sans aucune alimentation appropriée et se nourrissant même des cadavres de leurs congénères, au nombre d'une vingtaine »... Au tribunal, il fut aussi question « de césariennes réalisées dans l'exploitation ou de viande vendue "en direct" ». La justice est passée : en 2002, la cour d'appel de Douai a confirmé le jugement de 1999 condamnant M. Flas à payer la somme de 14 901 € à la SPA qui

« C'est clair, on veut "m'abattre". Depuis dix ans, je les ai sur le dos alors que j'ai payé ma dette ».

Roger Flas

s'était occupée des animaux après l'interpellation. Il a réglé. Puis, un arrêté préfectoral a interdit à M. Flas de reprendre son activité. Ce dernier l'a contesté. On en est là depuis.

Aujourd'hui, le président de la SPA Grande Thiérache, Mickaël Hiraux, se demande ce qu'il faut faire pour que les choses évoluent. « Nous avons tous essayé, se désespère-t-il, mais rien ne bouge ; c'est consternant. D'après les plaintes que nous avons recueillies de riverains ou de gens de passage, et de visu sur le terrain, la situation est toujours aussi catastrophique pour les animaux ». Et pourtant... Tous les ans, les rapports de la Direction départementale des Services Vétérinaires (DDSV) s'amoncellent, comme celui de fin 2005, relevant de nombreuses irrégularités quant à « l'identification des animaux, la divagation, les nuisances pour l'environnement, le bien-être animal, la déclaration des avortements,

l'enlèvement des cadavres, le rejet direct d'effluents dans un cours d'eau, etc. ». Accablant certes... mais semble-t-il pas assez pour se déplacer à Fourmies ?

Et l'intéressé ?

Et le principal intéressé, qu'en pense-t-il ? « On veut "m'abattre", c'est clair, précise M. Flas. Depuis dix ans, je les ai sur le dos alors que j'ai payé ma dette à la SPA. En fait, on veut m'em... et me faire couler ». Et les plaignants ? « C'est vrai, je continue d'exploiter ma ferme mais comme n'importe quel agriculteur. Mes bêtes sont en bonne santé ; la DDSV passe chaque année pour réaliser des prises de sang et ne trouve rien à dire. Je suis en règle. Après, que mes animaux rentrent et sortent librement dans l'étable, je ne vois pas en quoi ça gêne les gens ! »

Reste à savoir maintenant ce que fera le préfet. ■

LIONEL MARÉCHAL